

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-cinquième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 18 – 22 juillet 2011

Rapports régionaux

AMERIQUE DU NORD

Ce rapport a été compilé par Carolina Caceres, représentante régionale pour l'Amérique du Nord, en collaboration avec les autorités de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) du Canada, du Mexique et des Etats-Unis .

1. Renseignements généraux

La région de l'Amérique du Nord comprend trois Parties, qui ont toutes contribué à ce rapport. Le présent rapport couvre la période allant d'avril 2009 jusqu'en février 2011.

Représentante régionale: Carolina Caceres, gestionnaire de l'évaluation des espèces, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Canada

Représentante régionale suppléante: Rosemarie Gnam, Ph. D., chef de la Division of Scientific Authority (DSA) des Etats-Unis, Etats-Unis

Les collaborateurs du présent rapport sont les suivants:

MEXIQUE: Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la diversité biologique (CONABIO), autorité scientifique; Direction générale des espèces sauvages (DGVS-SEMARNAT), organe de gestion; et Agence fédérale de protection de l'environnement (PROFEPA-SEMARNAT), agence de lutte contre la fraude.

ETATS-UNIS: U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS); Ministère de l'intérieur, Programme international d'assistance technique (ITAP); et National Marine Fisheries Service (NMFS).

3. Suivi de points choisis de précédentes sessions du Comité pour les animaux

ETATS-UNIS

Requins (notification aux Parties n° 2010/027 1a)

Les Etats-Unis ont répondu à la notification aux Parties n° 2010/027 concernant le commerce international des requins. Les Etats-Unis ont indiqué que le Plan d'action national (PAN) des Etats-Unis pour la conservation et la gestion des requins (2001) est en train d'être appliqué conformément au PAI de la FAO pour la conservation et la gestion des requins. Les Etats-Unis ont inclus le rapport au Congrès de 2009 sur l'ablation des ailerons de requins préparé par le NMFS en application de la loi de 2000 sur l'interdiction de l'ablation des ailerons de requins (Public Law 106-557) et ajoutent que le 4 janvier 2011, le Président Obama a signé la loi de conservation des requins de 2010 qui renforce la loi sur l'interdiction de l'ablation des ailerons de requins

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

de 2000 en rendant obligatoire l'application d'une politique nationale de maintien des ailerons attachés au corps des requins capturés dans les eaux des Etats-Unis. Enfin, ils ont inclus un rapport sur le commerce des Etats-Unis concernant le requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*), le grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*) et le requin baleine (*Rhincodon typus*) pour les années 2000-2009.

Application des lois

Le bureau d'application des lois (OLE) de l'USFWS a organisé une deuxième réunion du groupe d'experts sur l'application de la CITES en réponse à des questions soulevées lors de la CoP14. La réunion, qui a eu lieu au laboratoire légiste de l'USFWS à Ashland, Oregon, a porté sur les moyens d'améliorer la collecte et l'analyse des données sur le commerce illégal. Parmi les participants, il y avait des représentants des Etats-Unis, du Canada, du Brésil, du Chili, du Kenya, de la République d'Afrique du Sud, de l'Inde, de la Chine, de l'Indonésie, de la Nouvelle-Zélande, d'Israël, du Royaume-Uni, de la France, de la Belgique et de la Suisse.

Fiches d'identification CITES

Les Etats-Unis ont préparé des fiches d'identification pour leurs espèces de tortues inscrites à l'Annexe III, en particulier: *Macrochelys temminckii* et *Graptemys* spp. et les mettront à la disposition du Secrétariat pour utilisation par les Parties.

4. Activités de la CITES dans la région en ce qui a trait à:

a) Examen périodique des annexes

MEXIQUE

Felidae

Conformément à la décision 13.93 (Rev. CoP15) adoptée à la 23^e session du Comité pour les animaux (Genève, avril 2008), le Mexique a proposé de réaliser l'examen périodique du jaguar (*Panthera onca*). L'autorité scientifique CITES du Mexique (CONABIO) a financé le projet intitulé "Examen périodique du jaguar (*Panthera onca*) dans les annexes CITES" placé sous la direction de M. Rodrigo Medellín (Institut d'écologie, UNAM). Suite à l'examen des sources d'information disponibles, des questionnaires et des réunions de spécialistes de pays de l'aire de répartition du jaguar, il a été conclu que l'espèce remplit le critère C de l'annexe 1 de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP15) justifiant son maintien à l'Annexe I (voir point 15 de l'ordre du jour de la 25^e session du Comité pour les animaux).

Colinus virginianus ridgwayi

CONABIO a compilé un document avec des informations disponibles sur le colin de Virginie masqué (*C. v. ridgwayi*) sur le territoire national afin de contribuer au processus d'examen périodique mené par les Etats-Unis.

ETATS-UNIS

Examen périodique des Felidae (Hiver 2009/2010)

En collaboration avec ses partenaires dans les Etats, l'USFWS a produit un guide en ligne d'identification de la fourrure de *Lynx* spp. Il s'agit d'un outil amélioré qui s'adresse aux autorités douanières et au personnel de lutte contre la fraude pour les aider à distinguer les peaux de lynx roux de celles des autres espèces de *Lynx*. Un lien en ligne vers ce guide a été communiqué aux Parties à la CITES pour examen via un document d'information à la CoP15. Le guide d'identification final sera bientôt disponible en ligne.

b) Les projets de la CITES

MEXIQUE

Programme de suivi de *Crocodylus moreletii*

Après le transfert de l'espèce de l'Annexe I à l'Annexe II proposé par le Belize et le Mexique (CoP15 Prop. 8), CONABIO a coordonné l'élaboration et l'application du Programme de suivi du crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*) du Mexique-Belize-Guatemala, au Mexique. Le principal objectif consiste à surveiller l'état et les tendances à long terme des principales populations sauvages et de leur habitat. Le Mexique a rédigé un manuel de procédures où sont décrits et normalisés le concept d'échantillonnage, les méthodes de collecte des données sur le terrain et les moyens de faire rapport sur ces données, d'après les accords issus d'un atelier de spécialistes (Mexico, janvier 2010).

Mise à jour du Guide d'identification des oiseaux et des mammifères

En vue de fournir aux fonctionnaires mexicains responsables de la surveillance et de l'inspection des espèces sauvages des informations scientifiques sur l'identification d'oiseaux et de mammifères protégés par la CITES et faisant l'objet d'un commerce important au Mexique, une version actualisée du Guide rédigé en 1998 est en train d'être mise au point (peut être consultée en ligne à l'adresse: http://www.conabio.gob.mx/conocimiento/cgi-bin/clave_cites.cgi).

Fiches sur les espèces CITES et page web de CONABIO

Des fiches techniques sur les espèces CITES seront publiées sur la plateforme web de CONABIO.

ETATS-UNIS

A la CoP15, les Parties ont approuvé l'enregistrement des établissements suivants aux Etats-Unis:

- Pacific Northeast Falcons pour *Falco rusticolus* et *F. peregrinus x F. rusticolus*
- David Knutson pour *Falco peregrinus*
- Hollister Longwings pour *Falco rusticolus*, *F. peregrinus* et *F. peregrinus x F. rusticolus*

d) Autres

MEXIQUE

Stratégies nationales pour la conservation, la gestion et l'utilisation durable des espèces CITES

L'autorité scientifique et l'organe de gestion publieront la Stratégie nationale pour la tortue de Tabasco (*Dermatemys mawii*) cette année et sont en train de rédiger la Stratégie nationale mexicaine pour les crocodiliens (*Crocodylus moreletii*, *C. acutus* et *Caiman crocodilus*). Les deux documents comprendront des lignes directrices générales sur la conservation et l'utilisation durable de ces espèces CITES au Mexique.

Questions de nomenclature

Des travaux conjoints sont en cours avec la spécialiste de la nomenclature du Comité pour les animaux afin de convenir d'une référence taxonomique soutenant l'inscription des grenouilles arboricoles *Agalychnis callidryas*, *A. moreletii*, *A. annae*, *A. spurrelli* et *A. saltator* à l'Annexe II CITES (CoP15 Prop. 13) et qui pourrait être adoptée à la CoP16 dans le cadre de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP15). En outre, du matériel d'identification est en préparation pour 14 espèces récemment reconnues dans le genre *Agalychnis* (Faivovich, 2010; Frost, 2011 ver. 5.5) pour faciliter l'application de la CITES.

ETATS-UNIS

Inscription proposée à l'Annexe III pour *Cryptobranchus alleganiensis* (8 septembre 2010)

L'USFWS a publié un projet de règlement pour inscrire la salamandre *Cryptobranchus alleganiensis* à l'Annexe III de la CITES. L'inscription proposée comprend les spécimens vivants et les spécimens morts entiers ainsi que toutes les parties et tous les produits de l'espèce faciles à distinguer. En préparant le règlement proposé, l'USFWS a consulté les Etats des Etats-Unis, des spécialistes et le grand public. L'inscription de *Cryptobranchus alleganiensis* à l'Annexe III permettrait de surveiller le commerce international de ce taxon pour déterminer si d'autres mesures sont requises pour conserver l'espèce et sa sous-espèce. La notice annonçant la décision finale relative à l'inscription à l'Annexe III devrait être publiée durant l'été 2011.

Actions relatives à l'U.S. Endangered Species Act (ESA)

Les Etats-Unis ont inscrit plusieurs espèces CITES dans leur législation intérieure plus stricte, l'U.S. Endangered Species Act (ESA) [Loi sur les espèces menacées]. Ces actions relatives à l'ESA, publiées dans le Federal Register [Registre fédéral], tenaient compte des décisions et conclusions finales dans le cadre de l'ESA. Ces actions relatives à des espèces inscrites à la CITES comprennent:

Espèces	Date de publication	ESA	CITES

--	--	--	--

Pour d'autres détails et les publications du Federal Register, consultez:

<http://www.fws.gov/policy/frsystem/default.cfm>

Suivi du commerce

Le programme d'inscription des espèces sauvages de l'USFWS reste la première ligne de défense des Etats-Unis contre le trafic des espèces sauvages. Des inspecteurs de l'USFWS vérifient les importations et les exportations sur 38 ports d'entrée et aux frontières. Durant l'année fiscale 2010, plus de 174 000 envois ont été vérifiés. Les inspecteurs se sont efforcés d'améliorer le respect de la CITES en formant des courtiers, d'importants détaillants des Etats-Unis, des administrateurs de services internationaux de distribution de courrier et de colis ainsi que d'autres groupes impliqués dans le commerce des espèces sauvages. Parmi les espèces saisies et/ou réexportées pour violation de la CITES, il y a des tortues vivantes, des caméléons, des perroquets, des faucons, des pinsons, des primates, des grenouilles, des araignées, des hippocampes, du corail et des roches vivantes. Les saisies de parties/produits comprennent de l'ivoire d'éléphant, d'hippopotame et de morse; des trophées de léopards et des peaux de zèbres; des œufs et de la viande de tortues marines; des articles en cuir de reptiles; des coquilles/de la viande de strombes géants; des bijoux en corail; des parties de primates (y compris de la viande de brousse); de la viande et des dents de baleines; et des produits médicaux (y compris deux envois, à Dallas, qui contenaient plus de 3000 de ces produits).

Enquêtes sur la contrebande

Des agents spéciaux de l'USFWS et des inspecteurs de la faune sauvage ont appliqué le traité en enquêtant sur le commerce illégal d'espèces CITES. Parmi les enquêtes importantes, on peut citer une enquête conjointe USFWS/NOAA-Pêches sur la contrebande de dents de baleines ayant abouti à la condamnation d'un antiquaire du Massachusetts, d'un graveur de dents de baleine célèbre des Etats-Unis et d'un citoyen ukrainien; un cas d'infiltration a permis l'arrestation de deux citoyens irlandais pour un trafic de cornes de rhinocéros; des poursuites judiciaires contre deux citoyens de Taiwan qui avaient introduit du corail noir en fraude aux Etats-Unis pour une valeur de plus de 194 000 \$; et un cas de coopération constituant une première dans lequel des agents des Etats-Unis ont collaboré avec la Police royale thaïlandaise pour procéder à quatre arrestations en Thaïlande et à la condamnation de deux personnes aux Etats-Unis pour trafic d'ivoire d'éléphant. Dans d'autres cas importants, des peines de prison ont été prononcées et/ou des amendes importantes infligées à des chasseurs américains qui importaient des trophées de léopards obtenus illégalement; au propriétaire d'un yacht de luxe arrivé en Floride chargé d'articles fabriqués à partir d'espèces CITES; à un Californien qui introduisait en fraude des tortues étoilées indiennes et birmanes pour les vendre aux Etats-Unis; et au propriétaire d'une entreprise allemande d'exportation de produits aquatiques ayant introduit en fraude aux Etats-Unis plus de 40 tonnes de coraux provenant des Philippines.

Améliorations de la lutte contre la fraude

L'USFWS a amélioré la capacité d'application de la CITES en engageant 23 nouveaux enquêteurs; en élargissant les rangs de sa force d'inspecteurs de 124 à 140; en engageant du personnel pour une unité d'appui technique et de recouvrement des preuves numériques en vue d'aider des enquêteurs sur le terrain; et en formant tous les nouveaux inspecteurs des douanes/de l'agriculture des Etats-Unis aux obligations CITES en matière d'importation/exportation.

MEXIQUE

Avis de commerce non préjudiciable

Suite aux décisions 15.23 et 15.25, la *Comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo* (CCAD), le Département de l'intérieur des Etats-Unis, TRAFFIC-Amérique du Nord et la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) ont organisé l'atelier de renforcement des capacités sur les ACNP en Amérique centrale et République dominicaine (République dominicaine, novembre 2010). Le but était d'aider à améliorer les capacités des autorités scientifiques de la région en appliquant les résultats de l'atelier international de spécialistes des ACNP (Cancún, 2008). Les représentants de CONABIO ont présidé les groupes de travail sur la flore et la faune qui ont rédigé des recommandations sur les besoins en matière de gestion, d'utilisation et de coopération au niveau régional pour garantir la conservation et l'utilisation durable du strombe géant (*Strombus gigas*).

Les conclusions et recommandations du groupe de travail sur les reptiles et les amphibiens de l'atelier sur les ACNP de Cancún (2008) ont été présentées aux 12^e et 13^e réunions nationales sur les iguanes (Tabasco, Mexique, mai 2009; Sonora, Mexique, octobre 2010). En outre, CONABIO collabore avec la DGVS à l'élaboration de plans de gestion spécifiques tenant compte des obligations d'ACNP pour fournir un appui et des lignes directrices sur l'utilisation et la conservation d'espèces couvertes par les unités de gestion et de conservation de la faune sauvage (UMA).

Ateliers

Un atelier trinational Mexique-Guatemala-Belize sur le programme de suivi du crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*) a eu lieu en janvier 2010 et un atelier sur la promotion de la conservation et de l'utilisation durable des crocodiles au Mexique (Campeche, décembre 2010) a eu lieu en décembre de cette année. La DGVS a organisé un atelier intitulé "Atelier de formation à la mise en œuvre de techniques de conservation et d'utilisation durable des oiseaux sauvages au Mexique" (novembre 2010).

Renforcement des bureaux d'inspection par la formation, l'équipement et l'évaluation

L'agence de lutte contre la fraude (PROFEPA) a renforcé les bureaux d'inspection par les moyens suivants: a) quatre cours et ateliers de formation et de mise à niveau, organisés conjointement avec le WWF-TRAFFIC Amérique du Nord et SEMARNAT; b) mise en route du Système institutionnel du registre de vérification (SIREV) qui offre un service efficace aux citoyens cherchant à transporter des espèces sauvages réglementées de part et d'autre des frontières, avec systématisation de l'information sur les envois pour obtenir un appui statistique à la prise de décisions relatives aux politiques publiques; c) les bureaux de vérification et d'inspection ont été équipés de plus de 2500 outils de travail, y compris du matériel d'identification et d'échantillonnage ainsi que du matériel de référence imprimé destiné au personnel d'inspection.

ETATS-UNIS

L'ITAP, en consultation avec l'USFWS, a conduit des programmes de renforcement des capacités et de formation pour les pays signataires de l'Accord de libre-échange Amérique centrale-République dominicaine (TLC-DR) et pour plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Les deux programmes sont financés par le Département d'Etat des Etats-Unis. Des exemples de projets récents, en cours et/ou prévus figurent dans l'annexe 2.

L'USFWS a aidé au renforcement des capacités relatives à la CITES dans d'autres pays par la formation et l'assistance technique. Deux agents spéciaux ont fait office d'officiers de liaison avec le Réseau de lutte contre la fraude concernant les espèces sauvages de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, en Thaïlande. Le personnel de lutte contre la fraude de l'USFWS a organisé un cours de deux semaines sur les enquêtes relatives aux espèces sauvages en 2009 et 2010 pour les agents de lutte contre la fraude de l'Afrique au sud du Sahara dans le cadre de l'*International Law Enforcement Academy* du Botswana et a conclu des efforts internationaux qui comprenaient trois semaines de formation pour des pisteurs de gibier villageois en Tanzanie; des présentations lors d'un atelier financé par le Service des forêts pour les autorités péruviennes; la participation d'une délégation des Etats-Unis en Russie pour aider à rédiger une législation inspirée de la loi américaine; la formation au transport sans cruauté d'espèces CITES pour les pays d'Amérique centrale à la conférence organisée par la Humane Society International/Association internationale du transport aérien à San José, Costa Rica; et un cours dans le cadre d'un programme de formation des gardiens chefs à la protection des ressources en Géorgie.

Présence CITES accrue aux Etats-Unis grâce aux plateformes mobiles et basées sur le web

L'USFWS a lancé une page Facebook de la CITES en 2010 ainsi qu'une page Flickr, un canal You Tube, un microblogue Twitter et des messages textes "creature feature". Ces médias fournissent aux souscripteurs des informations sur la CITES ainsi que sur des espèces animales et végétales d'intérêt.

b) La communauté scientifique dans la région et la CITES

MEXIQUE

Répertoire de spécialistes

Au début de 2009, CONABIO a publié sur son site web un répertoire de spécialistes qui agissent en tant que conseillers auprès de l'autorité scientifique CITES du Mexique. Le répertoire compte actuellement 63 spécialistes et 25 autres seront inclus dans les mois qui viennent.

ETATS-UNIS

Assistance au voyage (Décembre 2010, Bogota, Colombie)

Les Etats-Unis ont apporté un appui au Secrétariat CITES concernant les voyages pour la première réunion régionale CITES en Amérique latine (Colombie, décembre 2010) et ont financé le voyage d'un participant de Zambie aux cours de maîtrise CITES en 2009.

Ateliers et réunions

Les Etats-Unis ont travaillé aux niveaux national et international en vue de parrainer des ateliers et des réunions qui visaient à renforcer la gestion des espèces CITES. Les activités suivantes représentent l'engagement permanent des Etats-Unis à cet égard. La description complète se trouve dans l'annexe 3.

- * *Commerce international des espèces des récifs coralliens* (mai 2009, Washington, D.C., Etats-Unis)
- * *Atelier de renforcement des capacités pour les autorités scientifiques du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord* (octobre 2009, Rabat, Maroc)
- * *Forums consultatifs sur les espèces sauvages africaines* (novembre 2009, Mangochi, Malawi)
- * *Atelier sur les avis de commerce non préjudiciable* (juillet et novembre 2010, République dominicaine)
- * *Troisième atelier sur la conservation des requins de l'océan Pacifique oriental* (juillet 2010, Manta, Equateur)
- * *Atelier sur les espèces de tortues d'eau douce américaines* (septembre 2010, Saint-Louis, Missouri, Etats-Unis)
- * *Les amis des céphalopodes* (novembre 2010, Denver, Colorado, Etats-Unis)
- * *8e Symposium international: céphalopodes – présent et passé* (2010, Dijon, France)

MEXIQUE

Coopération internationale

Les autorités CITES d'El Salvador se sont rendues au Mexique (novembre 2009) pour partager leur expérience dans le cadre de l'application de la CITES; PROFEPA a organisé un atelier sur la vérification des mouvements transfrontaliers des espèces sauvages, produits et sous-produits forestiers et leur santé dans le cadre d'un programme trilatéral conjoint de la CCAD concernant les mécanismes d'échange d'informations et l'utilisation des systèmes de renseignements. Des représentants du Kenya sont venus en visite à CONABIO (février-mars 2011) pour s'informer sur les travaux de l'institution, y compris de l'autorité scientifique CITES dans le but d'établir des institutions semblables au Kenya et dans d'autres pays d'Afrique de l'Est. Le coordonnateur de l'autorité scientifique CITES du Mexique a échangé son expérience avec ses collègues du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Allemagne dans l'Union européenne (novembre-décembre 2010) avec l'appui financier du Royaume-Uni et de CONABIO; et a participé en tant qu'observateur à la 50^e session du Groupe d'examen scientifique et à la 49^e réunion du Comité de la Commission européenne.

Coordination GSC-Mexique

Lors de la 20^e réunion de travail du Groupe de spécialistes des crocodiliens (GSC) de l'UICN (Manaus, Brésil, septembre 2010), le conseil exécutif a proposé Hesiquio Benítez (CONABIO) comme vice-président pour la région mexicaine.

Accord PROFEPA-TRAFFIC

En 2010, PROFEPA a confirmé son engagement à collaborer avec le WWF et TRAFFIC Amérique du Nord au Mexique. Cet accord a permis de prévenir et de lutter contre le commerce international illégal d'espèces sauvages en professionnalisant les capacités techniques et pratiques du personnel opérationnel des institutions grâce au renforcement des capacités, à la coopération internationale et à la sensibilisation du public conformément aux dispositions de la CITES. Environ 45 000 feuillets (en espagnol et en anglais) sur l'acquisition responsable d'espèces sauvages, adressés aux touristes voyageant à bord de navires de croisière, ont été préparés et distribués dans les principaux ports d'arrivée de ces navires.

Accord CONABIO-TRAFFIC

A l'occasion de la 16^e Réunion du Comité trilatéral Canada-Mexique-Etats-Unis pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes (Oaxaca, Mexique, mai 2011), CONABIO et TRAFFIC Amérique du Nord au Mexique ont signé un accord-cadre de coopération. Les objectifs principaux sont la production, l'échange et la diffusion d'informations sur des espèces mexicaines faisant l'objet de commerce international, la formation et des mesures de coopération internationale.

ETATS-UNIS

Durant la période sous rapport, l'autorité scientifique, l'organe de gestion et le bureau d'application des lois des Etats-Unis ont participé à de nombreuses réunions et collaborations avec des acteurs CITES. Les réunions auxquelles ils ont assisté comprennent: la Convention nationale du Safari Club International, la réunion annuelle du Comité sur les esturgeons et les polyodons de la *Mississippi Interstate Cooperative Resources Association* (MICRA), la réunion annuelle de la *North American Pollinator Protection Campaign*, la réunion annuelle de l'*Association of Zoos and Aquariums*, la Conférence *North American Wildlife and Natural Resources*, la réunion annuelle de l'*Association of Fish and Wildlife Agencies*, le Symposium sur l'écologie,

l'état et la conservation de la tortue à dos diamanté *Malaclemys terrapin*, le 4^e Symposium annuel international sur l'esturgeon et de nombreuses activités d'information axées sur le respect de la CITES.

MEXIQUE

Promotion et mise à jour du cadre juridique et réglementaire

PROFEPA a participé à la révision et à l'adaptation du cadre réglementaire national relatif à l'application de la CITES.

Vérifications par l'agence de lutte contre la fraude du Mexique

Durant la période sous rapport, 13 205 vérifications de spécimens, parties et produits d'espèces sauvages réglementées ont eu lieu. En 2010, 7120 vérifications ont eu lieu, soit une augmentation de 17% par rapport à 2009. Dans les deux premiers mois de 2011, 1027 vérifications ont eu lieu.

ETATS-UNIS

Subventions pour la conservation

L'USFWS administre plusieurs programmes de subventions axés sur des espèces CITES, notamment le Fonds de conservation de l'éléphant d'Afrique, le Fonds de conservation de l'éléphant d'Asie, le Fonds de conservation des grands singes, le Fonds de conservation du rhinocéros et du tigre et le Fonds de conservation des tortues marines (appelés collectivement les Fonds multinationaux pour la conservation des espèces). La Division de conservation internationale de l'USFWS applique un processus d'attribution compétitif pour chaque fonds, sur un mode bisannuel. En 2010, les subventions combinées de ces fonds multinationaux pour la conservation des espèces se sont élevées à environ USD 13,65 millions, avec USD 18,76 millions supplémentaires en fonds de contrepartie.

L'USFWS exécute aussi le Fonds de conservation des animaux en danger critique d'extinction et le Fonds sur le déclin des amphibiens. Ces deux programmes compétitifs annuels accordent des subventions pour la conservation d'espèces inscrites aux annexes CITES et d'autres espèces qui pourraient être touchées par le commerce. En 2010, les subventions combinées de ces programmes se sont élevées à environ USD 932 000 avec USD 1,56 million supplémentaire en fonds de contrepartie.

En outre, l'USFWS dirige des programmes régionaux-sans frontières pour les espèces sauvages, au niveau régional (plutôt qu'au niveau d'espèces). Les programmes régionaux attribuent des subventions compétitives et soutiennent le renforcement des capacités pour les travaux de conservation en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Mexique, en Russie et en Asie de l'Est. En 2010, les subventions combinées de ces programmes régionaux se sont élevées à environ USD 1,96 million, et USD 3,78 millions supplémentaires en fonds de contrepartie.

Des informations additionnelles concernant ces programmes de subventions peuvent être consultées à l'adresse: http://www.fws.gov/international/dic/grants/grants_home.html